

PERSONNEL

Montréal, 4 octobre 1930.

A l'hon. M. Taschereau,  
Premier-Ministre de la Province de Québec

Cher Monsieur Taschereau,

Avez-vous désigné un rapporteur à la Commission des assurances sociales? Parmi les membres, je ne vois guère que M. Montpetit qui puisse résumer les travaux et conclusions de la Commission en termes convenables, et comme il est déjà tout indiqué pour la présidence, il lui faudra probablement un secrétaire.

M. Ferdinand Roy a fait sur la question des droits de la femme un travail qui est un honneur pour la province.

M. Victor Barbeau, professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales, diplômé de l'École des Sciences sociales et politiques et au surplus écrivain de premier ordre, serait, à mon avis, en état de faire un travail semblable dans la question des assurances. Le gouvernement, ayant fait les frais de l'envoyer à Paris, n'aurait-il pas là une excellente occasion d'utiliser sa compétence? Je vous saurais gré de cette nomination à titre d'ami des lettres, qui désirerait voir les délibérations de la Commission rapportées convenablement. Je serais heureux de savoir le plus tôt possible ce que vous pensez de ma suggestion.

Respectueusement à vous,

1265 Stanley Street.

TEL:MA 4832

3446 Blvd. Decarie.

TEL:Walnut 5841

*Canadian Institute of Music*

MONTREAL

Montréal, ce 7 octobre 1930.

Monsieur ou Madame, -

Ci-inclus un blanc de souscription et une carte de membre pour la série des six concerts du ' CANADIAN INSTITUTE OF MUSIC ' saison 1930 - 1931

Cette carte de membre admettra DEUX personnes par concert, si vous nous trouvez un NOUVEAU SOUSCRIPTEUR.

Veillez garder cette carte de membre et la présenter aux concerts du ' CANADIAN INSTITUTE OF MUSIC ' lesquels auront lieu au ' WINDSOR ' le dernier mardi de chaque mois, à l'exception de décembre.

La série de concerts du ' CANADIAN INSTITUTE OF MUSIC ' commencera MARDI le 28 OCTOBRE à HUIT HEURES et DEMIE précises.

Le programme se composera des oeuvres de monsieur Rodolphe Mathieu.

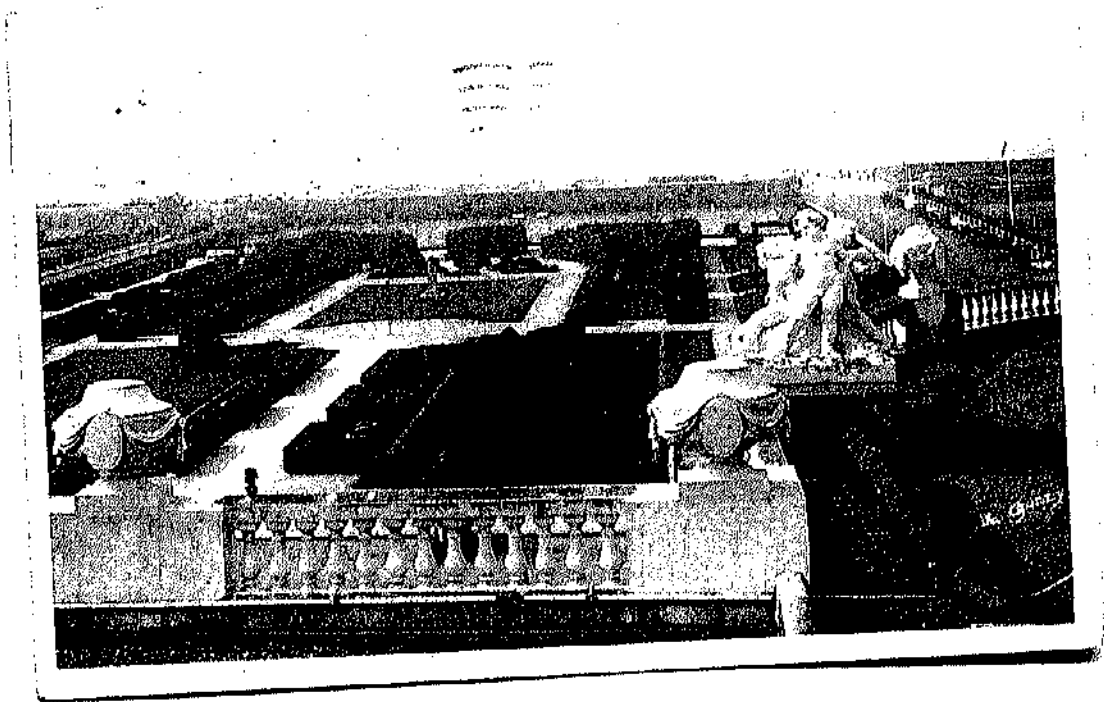
Bien à vous,

LE COMITE DES CONCERTS,

Par,

*Jayvon Mathieu*

*si non accepte veuillez retourner <sup>à 0 p.</sup> ce blanc avant le 22 Octobre*

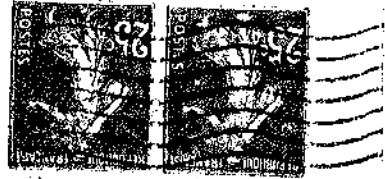


Chiron Asselin, 7 Oct - 1921

17-131

Les belles Plages Normandes  
The beautiful beaches in Normandy

1160. - DEAUVILLE (Calvados). - Plage fleurie  
Terrasse du Casino  
Vue générale des Jardins de la Plage  
Terrace of the Casino  
General view of the Gardens and of the Beach



Ca est par la position  
aux Arènes. Petite fiancée par  
vous, ce n'est pas le grand  
Maison mais sa petite fille.  
Tout de même: c'est Marie et  
Gris honneur. Je donne à  
beaucoup de travail pour les après  
midi. Et les autres les terminent  
légèrement. Mes compagnons de  
travail sont très gentils.  
Il faut absolument que vous  
lisez "Contrepoint d'Alfred  
Huxley. Je suis certaine qu'elle  
appréciera dans vos lettres  
Cherrie S. 7ème li

M. Chiron Asselin  
Chez Beauchemin  
Edifice Dubouché  
Montréal, P. Qué  
Canada

1161000 Normandes, Gouvey, St-Pierre-Quilise / Cité de A

Montréal, 9 octobre 1930.

M. J.-H. Rainville, C.R.,  
215 ouest, rue S.-Jacques  
Montréal

Mon cher Rainville,

Je t'écrivais le 28 août pour te demander de vouloir bien donner une petite poussée à Gustave Lanctot, directeur adjoint des Archives fédérales, dans l'intérêt de Mlle Simone Routier, qui sollicite un emploi au bureau de Paris. Si tes occupations ne t'ont pas encore permis de faire cette démarche, je te saurais gré de la faire sans retard. J'apprends de Paris que l'on pourrait avantageusement employer Mlle Routier au salaire (très modeste) de \$60 par mois et qu'il ne manque que l'assentiment d'Ottawa. Je te répète que Mlle Routier étudie très assiduellement les lettres, et que la malignité publique ne lui a pas encore prêté d'amant, bien qu'elle soit jeune et très jolie. Je ne manquerai pas de lui faire connaître ce que tu auras bien voulu faire pour elle.

Cordialement à toi,

OA/GR





# Union Nationale Française

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

(SECOURS, REFUGE, DISPENSAIRE, BUREAU DE PLACEMENT)

429, AVENUE VIGER, MONTRÉAL (Canada)

Montréal, le 10 octobre, 1930.

Monsieur,

Parmi les grandes fêtes de la saison, le bal de la Sainte Catherine a pris depuis plusieurs années une place prépondérante grâce à la participation de l'élite de la métropole, des représentants du corps consulaire et à l'animation qu'y apportent les groupes joyeux empressés autour des tables réservées aux jeunes débutantes.

Nous avons l'honneur de vous envoyer, ci-inclus, des billets pour cette fête qui doit avoir lieu le samedi 29 novembre prochain, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel Mont-Royal, sous le patronage de Monsieur Edouard Carteron, Consul Général de France et de Madame Carteron, au profit des œuvres de l'Union Nationale Française.

Nous espérons que vous voudrez bien garder ces billets et faire parvenir au Secrétaire votre chèque émis à l'ordre de la Société, 429 Avenue Viger. Ce sera un encouragement précieux pour le succès d'une œuvre qui seule assume la distribution à domicile des secours de toute nature, vivres, vêtements, chauffage et médicaments aux familles nécessiteuses de la colonie, l'hospitalisation des vieillards dans son refuge, le placement des personnes sans travail et l'inhumation des indigents.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

*François*  
Président.

Dédicace de Mon encrier:

A M. et Madame Robert de Caix pour les aider à comprendre, touchant le Canada français, cent questions que les ronds de bras de nos normaliens (peu nombreux, mais supernormaliens), les pauses de nos dentistes (très nombreux, mais tous superdentistes) et le bafouillis de nos primaires (innombrables, hélas! et tous plus primaires les uns que les autres) ne sauraient que leur embrouiller.

Olivar Asselin

13 octobre 1930

Dédicace de l'Anthologie des Poètes canadiens:

A M. Robert de Caix, pour lire quand il aura pris du café.

Le préfacier,

Olivar Asselin

Montréal, 13 octobre 1930

Dédicacé de l'Oeuvre de l'abbé Groulx:

A M. Robert de Caix, grand ouvrier de la cause française, dans l'espérance qu'il trouvera autant de plaisir à lire les pages 41 à 61 que j'en ai eu à les écrire.

Olivar Asselin

Montréal, 13 octobre 1930

Montréal, 14 octobre 1930.

Canadian Institute of Music,  
1265, Stanley St.,  
Montréal

Messieurs,

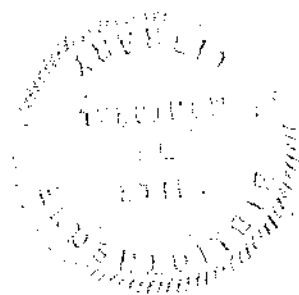
Ma femme me charge d'accuser réception de votre demande de souscription et vous exprimer ses regrets de ne pouvoir y donner une réponse favorable. Les demandes de secours auxquelles nous avons à faire face et les oeuvres auxquelles il nous faut nous intéresser ne nous laissent malheureusement pas les moyens d'encourager les arts.

Croyez, Messieurs, aux meilleurs sentiments de  
Votre tout dévoué serviteur,

(Olivar Asselin)

OA/CR

Pièces retournées





PERSONNEL

Montréal, 14 octobre 1930.

à l'hon. M. L.-A. Taschereau,  
Québec

Cher Monsieur Taschereau,

J'ai oublié ce matin de vous parler du choix du rapporteur de la Commission d'études des assurances sociales. Y a-t-il du nouveau dans cette affaire, et croyez-vous que le gouvernement pourra nommer la personne exceptionnellement compétente que je vous ai suggérée?

Autre question. Au cours d'une conversation que j'avais avec lui ce matin même, je disais à votre collègue David que si, dans les circonstances, vous jugiez politique de remplacer Lanctot dans ses fonctions actuelles, vous pourriez lui ménager une sortie avantageuse pour lui et pour la province en le nommant président d'une commission pour la réforme de l'enregistrement. Outre qu'elle pourrait comporter un fort traitement, une charge comme celle-là laisserait son titulaire libre de pratiquer comme avocat-conseil ou autrement. La réforme accomplie, le titulaire pourrait être nommé inspecteur général de l'enregistrement avec des appointements aussi élevés et la même liberté d'action. Je vous donne l'idée pour ce qu'elle vaut.

Cordialement à vous,

OA/CR

(Olivar Asselin)





*Commissaires du Havre de Montréal*  
*Bureau du Président*

*Montréal* le 16 oct. 1930.

*Paul*

M. Olivar Asselin,  
50 ouest, Notre-Dame,  
Montréal.

Mon cher Olivar,

J'écris tout de suite à Gustave  
Lanctôt au sujet de Melle Routhier. Je m'excuse  
de ne pas l'avoir fait plus tôt, mais je suis ter-  
riblement en retard dans ma correspondance.

Tout à toi,

*Paul*  
Président.



PERSONNEL

Montréal, 17 octobre 1930.

A M. l'échevin Savignac,  
à l'Hôtel de Ville de Montréal

Mon cher Savignac,

Quand vous m'avez officieusement proposé de passer au service de la Ville comme directeur de la Publicité et conseiller fiscal, vous m'avez demandé si je n'étais pas sur le point d'entrer au Canada. Je vous ai répondu que j'étais en effet en pourparlers avec la direction de ce journal depuis quelque temps, mais à votre demande j'ai convenu de ne rien décider définitivement sans vous revoir: c'est pour remplir cet engagement que je vous ai invité à me rencontrer mercredi soir au Montreal Club, à quoi vous avez aimablement consenti. Réflexion faite et tout bien pesé, je me sens décidément trop engagé envers le Canada pour pouvoir accepter votre offre. Un traitement initial de \$8,000 n'est certes pas à dédaigner, surtout quand il s'allie à des fonctions aussi intéressantes, mais aujourd'hui je suis forcé de céder à d'autres considérations. Il ne me reste qu'à vous remercier de la parfaite loyauté avec laquelle vous avez traité cette affaire et à vous assurer que je tiendrai à honneur de garder entre nous une démarche que vous avez faite auprès de moi en toute confiance.

Quant à l'oeuvre d'assistance publique à laquelle je m'intéresse, je n'attends que l'occasion de dire publiquement et hautement ce qu'elle vous doit ainsi qu'à vos collègues, et j'espère que, de part et d'autre, nous continuerons de la tenir en dehors des luttes de partis.

- 2 -

Croyez, mon cher Savignac, à la sincère estime de  
votre tout dévoué serviteur,

(Olivar Asselin)

OA/CR

# L' "Echo du St-Maurice"

Organe Régional pour les Comtés de Champlain et de St-Maurice

Shawinigan Falls, P. Q., 18 Oct 1931

M. Olivier Asselin  
Montréal

Mon cher M. Asselin

Voulez-vous me permettre de signaler  
à votre attention un projet - ou remède - se  
rapportant à la crise du Travail.

Si vos instants ne sont pas trop comptés,  
pourriez-vous me dire ce que vous pensez de  
l'idée?

Veuillez me croire

Très bien devoue

J. Pallavicini

Montréal, 19 octobre 1930.

A l'hon. M. L.-A. Taschereau,  
Premier-Ministre de la Province de Québec,  
Québec

Cher Monsieur Taschereau,

Si je ne me trompe, vous aurez bientôt des fonds d'assistance à distribuer pour le compte du gouvernement fédéral et le vôtre propre. Cette distribution étant de nature à vous rapporter au point de vue électoral plus d'ennuis que de profit, ne seriez-vous pas très heureux de vous en décharger sur la Société de S. Vincent de Paul où cette société existe, c'est-à-dire dans les villes, et à des comités bénévoles dans toutes les paroisses où il n'existe pas encore d'organisme d'assistance? Je vous fais cette suggestion pour avoir eû l'occasion de constater personnellement l'excellence et l'absolue gratuité des services de la Société de S. Vincent.

Croyez, Monsieur le Premier-Ministre, aux meilleurs sentiments de

Votre tout dévoué serviteur,

OA/CR



Montréal, 20 octobre 1930.

M. J.-H. Rainville, C.R.,  
215 ouest, rue S.-Jacques  
Montréal

Mon cher Jos.,

J'ai le plaisir de t'annoncer que Mlle Routier a été nommée aux Archives. Je ne t'en suis pas moins reconnaissant de l'intention que tu as eue de lui prêter main forte, et je lui envoie aujourd'hui même copie de ta bonne lettre.

Tu as peut-être connu autrefois un jeune Armand Leclaire, alors nationaliste. Placé à la douane grâce à notre appui, il démissionna pour essayer de se faire une carrière au théâtre. Le métier d'auteur-régisseur ne lui ayant réussi que quelques années, il désirerait aujourd'hui rentrer dans l'administration. C'est un bien brave garçon et très intelligent, qui pourrait peut-être te rendre de précieux services personnels, outre qu'il remplirait irréprochablement ses fonctions officielles.

Je lui confie cette lettre. Tu serais bien aimable de lui réserver bon accueil.

Cordialement à toi,

OA/CR



Montréal, 20 octobre 1930.

Mademoiselle Simone Reutier,  
Paris

Chère amie,

La nouvelle de votre nomination causera une grande joie à tous vos amis. Mon ami M. Rainville venait justement de m'aviser qu'il avait écrit à Lanctôt dans votre intérêt. Il arrive trop tard, mais vous seriez quand même bien gentille de lui adresser un mot de remerciements; il aimera sans doute à se rattraper une autre fois.

Cordialement à vous,

OA/CR

Ci-joint copie de lettre de M. Rainville





Montréal, 20 octobre 1930.

Au R. P. Hospitalier,  
à la Trappe d'Oka

Mon révérend père,

Si je pouvais me soustraire à mes occupations  
pour quelques jours, pourriez-vous me donner l'hospitalité?

Bien respectueusement à vous,

(Olivar Asselin)

OA/CR

Env. aff.

Abbaye de H. D. du Lac  
La Trappe Que.  
Le 21 Oct 1930

A Monsieur Olivier Asselin:

84 Ouest Rue Notre Dame,  
Montreal,

Cher Monsieur :

Notre Rev. Père Abbé  
me prie de vous faire savoir que nous vous  
recevrons avec plaisir dans notre monastère  
au temps qui nous conviendra le mieux.

Pour ma part, je me charge de vous réserver  
une bonne chambre et de vous fournir tout  
ce dont vous auriez besoin.

Notre tout dévoué :

Le Père Hôtelier.

La Trappe, P. Q.

Montréal, 22 octobre 1930.

A l'hon. sénateur J.-M. Wilson,  
Montréal

Mon cher Wilson,

Je vous parlais il y a quelques jours des études faites par le Better Business Bureau, de Montréal, et je vous disais qu'un journal comme le Canada devrait faire usage de ces études pour dénoncer les fraudes financières manifestes. Dites-moi donc aimablement à notre prochaine entrevue si vous ne croyez pas que la reproduction de ces études ( qui actuellement ne sont destinées qu'à un petit nombre d'abonnés, presque tous capables de se protéger eux-mêmes) ne serait pas de nature à faire lire un journal et à augmenter son prestige moral. Je suis sûr que le journal qui dénoncerait la fraude étendrait sa clientèle considérablement parmi les maisons financières sérieuses.

Cordialement à vous.

(Olivar Asselin)

OA/CR





CABINET DU PREMIER MINISTRE

PROVINCE DE QUEBEC

*Asselin*

Québec, le 22 octobre 1930

Monsieur Olivar Asselin

L.-G. Beaubien et Compagnie

Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Je reçois votre lettre en date du 19 octobre.

Vous avez raison de dire que la distribution de l'argent voté par le parlement fédéral va nous causer plus d'ennuis que de profit; c'est pourquoi nous allons nommer un comité qui s'en occupera. Je suis sûr qu'il pourra s'entendre avec la Saint-Vincent-et-Paul.

Sincèrement à vous,

*L. A. Tardieu*

L

Montréal, 28 octobre 1930.

M. le comte Robert de Caix,  
au Queens' Hotel,  
Montréal

Cher Monsieur de Caix.

J'ai cherché à plusieurs reprises à communiquer avec vous par téléphone; vous étiez absent tantôt à New-York tantôt ailleurs. Si vous pouviez venir déjeuner avec moi demain ou jeudi j'en serais très heureux. Donnez-moi donc aimablement un coup de téléphone cet après-midi ou dans la matinée de demain.

Bien cordialement à vous.

(Olivier Asselin)

OA/CR

Montréal, 28 octobre 1930.  
84 ouest, rue Notre-Dame

A l'hon. M. Perron,  
Ministre de l'Agriculture,  
à Montréal

Mon cher Perron,

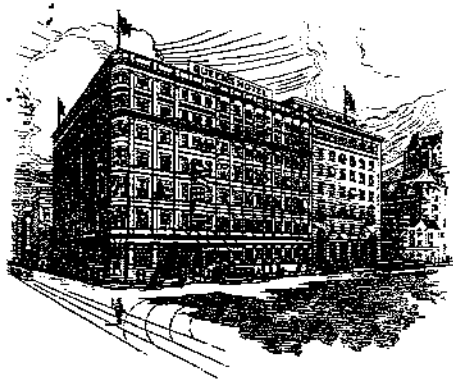
Je voudrais vous soumettre, touchant la rédaction  
du Canada une idée qui devrait vous intéresser. Même si,  
comme je l'espère, l'état de votre santé vous permet de me  
recevoir, j'essaierai de m'arranger pour vous prendre le  
moins de temps possible; en fait, je crois bien que cinq  
minutes suffiront.

Bien cordialement à vous,

(Olivar Asselin)

OA/CR





*Prière d'aller R.  
de copie à l'original  
malgré -*

12-137  
CABLE ADDRESS  
"QUENSOTEL"

# Queen's Hotel

MONTREAL, CANADA

28 octobre 1920

ADELARD RAYMOND  
MANAGING-DIRECTOR

Cher Monsieur,

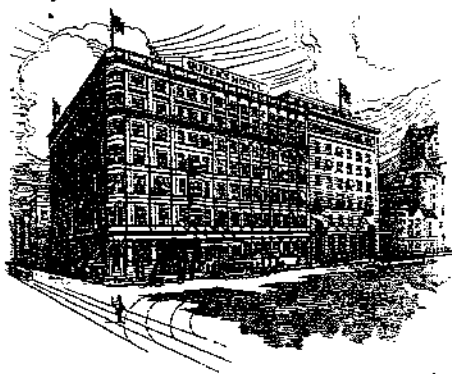
Je suis bien au regret de n'avoir pu  
vous voir pendant les trois jours que  
je viens de passer à Montréal et de  
New York - j'en étais bien conscient -  
et craignez que ce n'est pas faute d'avoir  
cherché un moment pour le faire!

Je pars ce matin pour Schenbrooke,  
Ipswich et Ottawa et rentrerai à Montréal le

Demandez voir et y retourner encore quinze  
ou vingt jours avant le partir pour de  
bon. Je vous reverrai alors pour avoir  
votre sentiment sur certaines de mes  
impressions.

J'ai lu avec intérêt vos pages  
de critique dans votre ouvrage sur  
l'œuvre de l'abbé Groulx. Je n'ai peut-  
être plus de voir que vous pour le gouver-  
nement de Louis XV mais il y a beau-  
coup de vrai dans votre exposé de la  
fatalité géographique et historique. Et puis  
à quoi bon s'attarder, comme on le fait  
si souvent ici, sur des fautes que vous  
avez pagées comme vous à vous perdant  
nous en vous





CABLE ADDRESS  
"QUENSOTEL"

# Queen's Hotel

MONTREAL, CANADA

ADELARD RAYMOND  
MANAGING DIRECTOR

3

puis en méritant la Révolution et ses  
corollaires : guerres de l'Empire, conquêtes  
territoriales de l'Allemagne, de l'Italie,  
résultats de la politique Napoléonienne  
qui n'ont pas été sans la Révolution.

Il est pénible pour un Français  
de voir dans ce pays de voir tant de gens  
s'attacher à ~~se~~ rappeler des fautes  
qui ne sont tout de même pas celles de  
la France de 1930 et qui semblent le faire  
pour une telle solidarité entre Canadiens  
et Français. Nous sommes cependant

Cathos, les uns et les autres, par des  
flots étrangers, pour ne penser qu'à eux  
seules moeurs que nous pourrions recevoir,  
qu'en est nous rendre. C'est une stupéfaction de  
voir le nationalisme Canadien français,  
nationalisme qui ne saurait être un  
outrageux d'un peuple qui est, pour  
aujourd'hui, toujours sur le front, écriture,  
de nous dans ces esprits, contre la France  
objet d'une sorte d'animosité de pied à  
terre.

Vous pourriez faire de la à cet  
égard comme à beaucoup d'autres  
qui vate rentré dans le Journalisme.

Mais je vous remercie. Je vous prie  
d'attendre, de vouloir bien présenter mes  
compliments à Madame Asselin et remercier  
mon amical souvenir  
R. Lévesque

Montréal, 29 octobre 1930

(Extrait d'une lettre de M. le comte de Caix à M. Asselin)

.....

"J'ai lu avec intérêt vos pages de critique dans votre ouvrage sur l'oeuvre de l'abbé Groulx. Je serais peut-être plus sévère que vous pour le gouvernement de Louis XV mais il y a beaucoup de vrai dans votre exposé de la fatalité géographique et historique. Et puis à quoi bon s'attarder, comme on le fait si souvent ici, sur des fautes que nous avons payées comme vous en vous perdant puis en subissant la Révolution et ses corollaires: guerres de l'Empire, concentration territoriale de l'Allemagne, de l'Italie, résultats de la politique napoléonienne qui n'eût pas été sans la Révolution.

"Il est pénible pour un Français des vieux pays de voir tant de gens ici s'attacher à rappeler des fautes qui ne sont tout de même pas celles de la France de 1930 et qui semblent le faire pour nier toute solidarité entre Canadiens et Français. Nous sommes cependant assez battus, les uns et les autres, par des flots étrangers, pour ne penser qu'aux services moraux que nous pouvons réciproquement nous rendre. C'est une stupeur de voir le nationalisme canadien-français, nationalisme qui ne saurait être assez ombrageux chez un peuple qui est, pour ainsi dire, toujours sur le front, s'irriter (?), du moins dans certains esprits, contre la France objet d'une sorte d'animosité de prédilection."

Montréal, 30 octobre 1930.

Mlle Simone Routier,  
à Paris

Chère amie,

En classant des lettres, j'en trouve deux qui vous appartiennent, l'une de M. Simard et l'autre de M. Taschereau. Comme vous aimerez sans doute à les conserver, je vous les renvoie.

Quand ce mot vous parviendra, vous aurez sans doute appris que je rentre dans le journalisme comme directeur du Canada. C'est une décision qui m'a fort coûté, mais j'espère n'avoir pas à m'en repentir. Mes nouvelles fonctions me permettront sans doute de parler de vous un jour ou l'autre. Faites de grandes oeuvres afin que je puisse "sortir" les grands éloges.

Bien cordialement à vous,

OA/CR

Pièces jointes

Personnel et confidentiel

Montréal, 31 octobre 1930.

M. L.-J. Gaboury,  
Sous-ministre des Postes,  
Ottawa

Mon cher Gaboury,

Les Oeuvres de Notre-Dame de la Merci, dont je suis le secrétaire et un peu malgré moi le pilier, ont un besoin pressant d'une centaine de mille dollars pour régler une dette flottante de \$40,000 environ et parfaire la somme nécessaire à la construction (très prochaine) d'un nouvel hospice-hôpital de 411 lits. Je songe à organiser dans leur intérêt un sweepstakes. J'obtiendrai probablement de l'autorité provinciale l'assurance qu'elle n'interviendra pas si nous prenons des mesures pour qu'il ne soit pas vendu un seul billet dans la province de Québec. De votre côté, pourriez-vous me donner à la même condition l'assurance que nous pourrions expédier notre courrier de Montréal sans empêchement de votre part? Je sais combien la question est délicate, mais je connais assez votre doigté pour prendre pour acquis que vous la réglerez à notre satisfaction et sans préjudice pour l'intérêt public.

Votre réponse quelle qu'elle soit restera entre nous et je suppose qu'il en sera de même de la présente.

Cordialement à vous,

(Olivar Asselin)

OA/CR



Montréal, 1er novembre 1930.

A l'hon. M. F.-L. Béique,  
Montréal

Cher Monsieur Béique,

J'ai lu avec un bien vif intérêt votre lettre à Mgr Piebte. Celui-ci aurait sans doute aimé plus de précisions. Avec un peu de bonne volonté, cependant, il aurait facilement saisi votre pensée et vos conclusions. J'ai toujours regretté qu'il n'existât pas à l'usage de nos maisons d'enseignement secondaire un manuel d'économie politique parfaitement adapté aux besoins de notre pays. Malheureusement, ceux qui auraient assez de culture générale pour le rédiger n'ont pas assez d'idées. A remarquer de plus qu'en économie politique, conclure, c'est <sup>travailler</sup> menacer les intérêts de quelqu'un.

Bien respectueusement à vous,

(Olivar Asselin)

33 ouest, rue S.-Jacques

OA/CR



Montréal, 1er novembre 1930.

M. E. Dallaire,  
Editeur de l'Echo du S.-Maurice,  
Shawinigan Falls

Cher Monsieur Dallaire,

L'excès de travail que m'a occasionné mon départ de la maison Beaubien m'a empêché de répondre à votre lettre du 18 octobre, mais je profite de mon premier instant de loisir pour vous dire que je crois avec vous que les gouvernements devraient faire tout en leur pouvoir pour ramener à la terre ceux qui encombrant aujourd'hui de leur désœuvrement les grandes villes.

Respectueusement à vous,

(Oliver Asselin)

OA/GR

33 ouest, rue S.-Jacques





CABINET DU MINISTRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
PROVINCE DE QUÉBEC

*M. J. L. Perron*

Montréal le 5 novembre 1930

Cher Monsieur, -

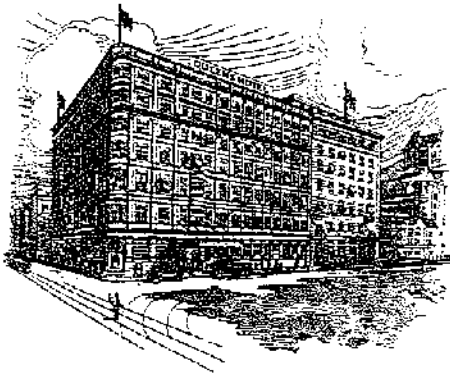
Je regrette de vous informer qu'il ne sera pas possible pour l'Honorable M. J. L. Perron de vous rencontrer, pour encore quelque temps, vu qu'il est retenu chez lui par la maladie. Ceci en réponse à la demande contenue dans la vôtre du 28 octobre dernier.

Votre bien dévouée

*H. King*  
SECRETAIRE

M. Olivar Asselin  
84 rue N. Dame ouest  
Montréal





CABLE ADDRESS  
"QUENSOTEL"

131/45

# Queen's Hotel

MONTREAL, CANADA

ADELARD RAYMOND  
MANAGING DIRECTOR

6 Nov. 1920

Cher Monsieur,

J'aurais voulu pouvoir vous faire quelque chose de plus fouillé, mais entre mon dernier dîner en ville, mes veilles et lors les petits soucis et fatigues d'un voyage desir long je n'ai pu que jeter sur le papier ce qui est le gros résumé de mes impressions.

Vous pouvez adapter ce papier aux besoins et les articles de votre

Journal en modifiant telles places  
que vous voudrez et en les copiant des  
questionnaires de votre reporter.

Je vous prie de présenter mes  
compliments à Madame Asselin et de  
revenir à moi bien amicalement.

Robert de Laix



HENRI GAGNON  
 ( DIRECTEUR-GÉRANT  
 ( MANAGING DIRECTOR



✓  
 Québec, Le 8 novembre 1930

Cher Monsieur Asselin,

Je vous remercie, pour  
 l'envoi de votre compétence et vous en  
 suis d'autant plus fier que l'auteur  
 n'est pas un libaire: j'oserais presque  
 dire que c'est l'auteur car il devrait  
 se trouver partout où on lit l'attifaire.  
 Merci encore une fois de ce que  
 que vous m'avez fait.

Croyez moi, cher M. Asselin,  
 en saluant bien votre

Henri Gagnon

Dédicace de Mon Encrier à M. Henri Gagnon :

A M. Henri Gagnon,  
directeur du Soleil

Un homme d'esprit, peu importe ses opinions, ne saurait lire ce recueil sans plaisir. Je vous offre cet exemplaire avec les amitiés de votre nouveau et déjà très ancien confrère.

Olivar Asselin

Montréal, 1er novembre 1930.

Dédicace de l'Œuvre de l'Abbé Groulx au même :

Cet ouvrage, cher Monsieur Gagnon, contient des vues qui ne courent pas la rue, ni même les salles de rédaction. J'ose le dire.

L'édition (celle-ci) qu'en a faite (à ses frais) un admirateur français n'est pas de celles qui traînent sur les comptoirs des libraires, si mêmes elles sont connues des bibliophiles.

Cet exemplaire — comme vous le verrez par la justification du tirage — est de ceux qu'on réserve aux hommes de goût pour l'ornement de leur bibliothèque: je vous l'offre en témoignage d'admiration pour ce que le noble art de la reliure doit à votre intelligent patronage.

Olivar Asselin

Montréal, 1er novembre 1930.

17-147

M.S. LAFAYETTE

A Bord, le 11 Nov. 1930

Ch. Monseur,

Je tiens à vous adresser un petit  
Salut avant que le Lafayette lorsque  
des amarrés et à vous dire de m'écrire  
un mot si je puis vous être en quelque  
ce soit utile à Paris.

Vous êtes des Canadiens qui

sont bien supérieurs à ceux que  
nous avons de ces têtes qui descendent  
selon les destinées, vomit-elle ses  
bords.

Il nous, qui ne vivons pas  
à se voir en présence d'une ardeur  
qui contraste avec les mariages,  
qui demandent les prébenes et tout,  
les relations qu'elles comportent  
vous trouvent un peu excités. Mais  
que peut-on faire, naturellement dans  
une situation comme celle des  
Canadiens, si on veut être sage comme

un bourgeois Louis Philippe. Puis  
je me rappelle moi-même que l'on  
met toujours de la sagesse dans ses  
pamphlets et vieillissent et il faut en  
avoir <sup>beaucoup</sup> pour en garder un peu. Je  
ne sais si vous connaissez le mot  
de l'ambassadeur Barrère qui a  
un jeune homme qui s'excuse  
d'être socialiste... ce jeune homme,  
quand on n'est pas socialiste a  
un goût et c'est qu'on n'a pas de cœur,  
quand on l'est encore à trente ans  
qu'on n'a pas d'esprit, et le vrai est  
que, heureusement, a resté ce qui l'a

Et mais en l'adaptant selon les  
données de l'expérience.

Exercer ce braconnage dans  
un milieu tapageux de perruques  
qui se becotent au moment de  
se quitter et ne voyez que l'insubordination  
de vous adresser un amical bonsoir.

Je vous prie de l'agréer et  
de présenter mes hommages à  
Madame Kselin

Paul-Émile Guay



Ottawa, 12 novembre, 1930.

M. Olivard Asselin,

"Le Canada",

Montréal, Que.

Cher Monsieur Asselin,

J'apprends avec une grande satisfaction  
que vous avez accepté le poste de directeur du  
"Canada".

Je vous offre mes souhaits les meilleurs  
et aux abonnés du journal mes cordiales félici-  
tations.

Bien sincèrement à vous,

NAB/TC



le 17 novembre, 1930

M. le Sénateur Belcourt,

Ottawa,

Cher Monsieur Belcourt,

      Votre lettre, en s'ajoutant aux autres marques d'amitié que vous m'avez données, m'a été très sensible. Je ne me cache pas les difficultés qui m'attendent dans ma nouvelle tâche, mais avec des encouragements comme les vôtres, je ferai peut-être en sorte de me montrer à la "hauteur".

      Bien cordialement à vous,

O.A.



le 17 novembre, 1930

M. Robert de Caix,

Au Ministère des Affaires Etrangères,

Quai d'Orsay,

Paris

Cher Ami,

Je trouve votre aimable billet, ce matin, à mon retour de la Trappe d'Oka, où j'ai été me reposer pendant quelques jours. J'aurai, au "Canada", une tâche difficile, mais je ne désespère pas de me montrer à la "hauteur" si les circonstances me favorisent un tant soit peu.

Je vous envoie, sous pli séparé, quelques exemplaires du numéro du "CANADA" où a paru votre "papier", que j'ai été si heureux de publier. Quand vous pourrez nous faire un article d'une colonne et demie à deux colonnes, sur le rôle et l'orientation actuelle de la Société des Nations, j'essaierai de vous en témoigner ma reconnaissance de la façon la plus tangible possible.

Ma femme se joint à moi pour vous présenter, ainsi qu'à madame de Caix, ses meilleures amitiés.

Bien cordialement à vous,

O.A.



Le 17 novembre, 1930

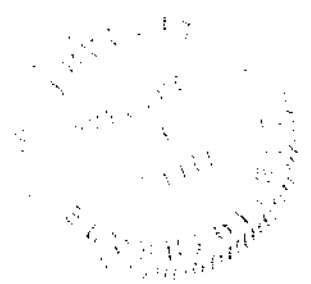
M. l'abbé Groulx,  
2098 rue Saint-Hubert,  
Montréal

Cher Monsieur Groulx,

Je ne sais ce qui a pu empêcher le "Canada", jusqu'ici, d'annoncer vos cours, mais soyez sûr que, s'il n'en tient qu'à moi, vous aurez chez nous la publicité à laquelle vous donnez droit votre talent, votre désintéressement et les éminents services que vous rendez à vos compatriotes.

Bien cordialement à vous,

O.A.



17-152  
17-152  
le 17 novembre, 1930

M. Joseph Rainville, C.R.,

C.P.R. Express Bldg

Montréal

Mon Cher Jos,

A ma demande, tu as bien voulu te faire, du moins d'intention, le protecteur de mademoiselle Simone Roulier auprès de Gustave Lanctot. Cette gentille personne m'envoie, à ton intention, une lettre et un périodique que je t'envoie <sup>à l'adresse</sup> sous pli.

Cordialement à toi,

O.A.

17-11-30  
Montréal, 17 novembre 1930

A Mlle Charlotte Rivard,  
de Beauport.

Chère amie,

Ci-joint quelques lettres dont je vous envoie, que  
de plus copie, par les dépêches en route vers même  
aux destinataires = à Baillargen, Fotherby et  
Ville de Paris par la poste; aux autres par avion.

Ci-joint aussi un chèque de \$3- à votre ordre,  
en règlement partiel de vos services.

Vous voudrez bien vous garder ces lettres, afin  
de me les remettre à votre retour, ou tout simplement de les  
affrimer les lettres qui vous en reviennent.

En vous remerciant de votre obligeance, je  
suis  
Votre tout dévoué

Oliver Rochon

Montréal, 18 nov. 1930.

Reçu, avec remerciements, chèque  
de \$3.

Ci-joint copies demandées. Toutes  
les lettres sont expédiées.

C. Rivard

Edition

Importation

Reliure



# Librairie d'Action canadienne-française Ltée.



1735, RUE S. DENIS

MONTRÉAL

TÉL: HARBOUR 5969

Montréal, le 17 novembre 1930

Le Canada,  
a/s M. Asselin,  
Montréal

Cher monsieur,

M. Harry Bernard vient de publier, à notre librairie, son sixième volume et quatrième roman "La Ferme des Pins". Ci-inclus un "Tient de paraître", qui en résume quelque peu la substance. L'ouvrage intéressera toutes les catégories de lecteurs canadiens: jeunes et adultes. Par son souci de réalisme et de vérité, par sa documentation descriptive et historique, par son respect de l'art et de la morale, "La Ferme des Pins" saura, j'en suis sûr, plaire aux plus exigeants.

Nous comptons sur votre encouragement et votre collaboration pour diffuser cette nouveauté. Dans ce dessein, sous pli séparé, je vous adresse avec mes hommages, un exemplaire signé par l'auteur lui-même, ce qui vous permettra de constater que mon appréciation, malgré son laconisme, ne force pas trop la vérité.

Agréez l'assurance de mes sentiments reconnaissants.

LA LIBRAIRIE D'ACTION CANADIENNE-FRANÇAISE LTÉE

RG/

*Albert Lévesque*  
Président-gérant.

Le 18 novembre, 1930

M. Albert Lévesque,

Directeur de la Librairie d'Action  
canadienne-française,

1735, rue Saint-Denis,

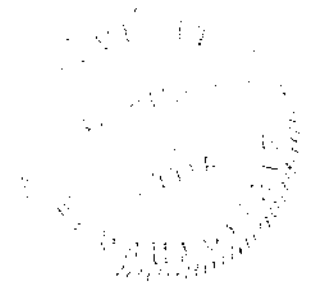
Montréal

Cher Monsieur Lévesque,

Je reçois à l'instant le roman de  
Bernard. Je ne manquerais pas d'en dire un mot, car j'estime  
beaucoup l'auteur pour son esprit de travail et les grands  
progrès qu'il a réalisés depuis quelque temps.

Bien cordialement à vous,

O.A.



le 18 novembre, 1930

Mlle Simone Routier,  
2, rue Saint-Sulpice,  
Paris.

Chère Amie,

Je me suis procuré "Contrepoint" à Montréal.  
D'autres amis m'en avaient dit beaucoup de bien. Je n'ai  
pas encore eu le temps d'en couper les feuilles, mais je  
suis sûr d'avance de partager votre avis.

Je suis depuis quelques jours au "Canada", <sup>4e</sup> <sup>4/5</sup>  
ai encore rien écrit, cependant. A mon âge, on est tous  
plus ou moins navigateur; on prend le vent.

Cordialement à vous,

O.A.



RÉDACTION

de copie pour publicité, articles de journaux, discours, adresses, etc.

CORRECTION

de toute copie pour impression et d'épreuves typographiques.

TRADUCTION

de l'anglais, ainsi que de l'italien et de l'espagnol, en bon français.

D.-A. CARRIER, B. A.,

1067, rue Saint-Denis, Montréal.

22 novembre 1930.

M. Olivar Asselin,

rédacteur en chef,

Le Canada, Montréal.

Cher Monsieur,

Quel monument de bêtise vous avez élevé sur la tombe d'un grand homme dont la disparition a ému le pays tout entier ! Il appartenait à un indélicat de votre espèce d'en faire un éloge aussi outrageant. Ce n'était ni le lieu ni l'heure d'écrire en plein journal, quelques heures à peine après sa mort, que cet homme ne savait pas vivre, qu'il sacrait, qu'il parlait vert. La sympathie que vous deviez à la famille éplorée vous interdisait ces remarques de mauvais aloi et tout à fait gamines. Vous nous prouvez une fois de plus que vous n'avez aucune notion de la décence et que vous-même vous savez encore moins vivre que celui dont vous nous parlez.

Ayant plus de culture que d'esprit, ayant plus de toupet que de jugement, vous êtes venu au monde en gaffant et vous gafferez toute votre vie. Parce que vous avez eu quelques succès littéraires et quelques succès financiers, vous êtes infatué de vous-même et vous vous croyez assez de finesse pour parler et agir de façon impromptu, sans prendre au préalable le temps de réfléchir. Alors, quoi d'étonnant que vous tombiez dans l'étourderie !

## RÉDACTION

de copie pour publicité, articles de  
journaux, discours, adresses, etc.

## CORRECTION

de toute copie pour impression et  
d'épreuves typographiques.

## TRADUCTION

de l'anglais, ainsi que de l'italien  
et de l'espagnol, en bon français.

D.-A. CARRIER, B. A.,

1067, rue Saint-Denis, Montréal.

Il est inconcevable que des gens supposés intelligents vous aient confié la rédaction d'un journal. On ne met ni allumette, ni couteau, ni fusil entre les mains d'un enfant. Comme l'allumette, le journal incendie, il tranche comme le couteau, il tue comme la balle. Ceux qui vous ont planté à la salle de rédaction du Canada ont eu tort de vous croire assez homme fait, assez pondéré, assez sensé pour user sciemment et prudemment de vos prérogatives. Comme ils doivent déchanter aujourd'hui en constatant que vous n'êtes qu'un grand enfant, et par-dessus le marché mal élevé, énervé, écervelé, déséquilibré, idiot. Tels doivent bien être les qualificatifs qu'ils accablent au nom de l'exalté et de la tête chaude en qui ils ont eu un moment confiance. Non seulement vos bêtises à propos de l'honorable M. Perron, mais aussi vos polissonneries à l'adresse de Mlle Saint-Jean et votre malveillance à l'égard de votre correcteur mettent bien en relief votre étourderie et votre rusticité.

Vos idées sur le féminisme sont louables tant du point de vue chrétien que du point de vue social, mais votre manière de les défendre est incivile. Quoique votre adversaire, Mlle Saint-Jean a droit à votre respect. Vous n'êtes pas loyal en la ridiculisant et en faisant allusion à la froideur de son tempérament ou de son sang, la traitant aussi de déséquilibrée comme vous l'avez fait ce matin. Déséquilibré vous-même, et stupide en sus!

## RÉDACTION

de copie pour publicité, articles de journaux, discours, adresses, etc.

## CORRECTION

de toute copie pour impression et d'épreuves typographiques.

## TRADUCTION

de l'anglais, ainsi que de l'italien et de l'espagnol, en bon français.

D.-A. CARRIER, B. A.,

1067, rue Saint-Denis, Montréal.

Quant à vos protestations publiques contre " l'inconscience " de votre correcteur, elles sont pour le moins déplacées et inconsidérées : déplacées parce qu'il n'appartient pas à un rédacteur aussi imparfait que vous de reprocher des imperfections à un correcteur, inconsidérées parce que les omissions commises au cours de la lecture des épreuves ne sont pas imputables à l'inconscience. Avez-vous jamais réfléchi à *toutes* les difficultés du métier de correcteur ? Donnez-vous à votre correcteur la chance de bien s'acquitter de sa tâche ? Le mettez-vous dans les conditions matérielles voulues par la nature de sa besogne ? Avez-vous seulement une idée du silence et du recueillement qui sont indispensables à la concentration de son attention ? Lui payez-vous un salaire suffisant à le débarrasser des mesquines préoccupations matérielles de l'existence ?

Avant d'être insolent envers votre correcteur, soyez juste et sachez reconnaître vos torts vis-à-vis de lui. Réparez publiquement pour l'injure gratuite que vous lui avez lancée publiquement. Ensuite, procurez-lui les conditions matérielles indispensables à la bonne exécution de la correction. Enfin, rappelez-vous qu'on n'a encore jamais vu un homme qui puisse être 100% efficace 100% du temps, et ayez soin de vous faire donner une revue de vos articles, vérifiant cette revue avec autant d'attention que votre correcteur <sup>en aura apporté à la lecture de la</sup> ~~aura lu la~~ première épreuve. La correction ne s'opère pas de la même façon qu'une règle d'arithmétique où vous n'avez qu'à faire la preuve pour vous rendre compte si vous avez commis une erreur ou omis quelque chose.

RÉDACTION

de copie pour publicité, articles de  
journaux, discours, adresses, etc.

CORRECTION

de toute copie pour impression et  
d'épreuves typographiques.

TRADUCTION

de l'anglais, ainsi que de l'italien  
et de l'espagnol, en bon français.

D.-A. CARRIER, B. A.,

1067, rue Saint-Denis, Montréal.

Je vous prie, cher Monsieur, de bien vouloir prendre mes obser-  
vations en bonne part et de faire justice à cette lettre tout comme  
à l'avenir vous ferez justice à votre correcteur, à vos adversaires,  
à la réputation de vos amis défunts-

Et veuillez me croire votre très humble et très désintéressé  
serviteur,

*D.-A. Carrier*





17-158

Commissaires du Havre de Montréal  
Bureau du Président

Montréal le 22 nov. 1930.

M. Olivar Asselin,  
Le Canada,  
Montréal.

Cher Olivar,

J'ai peu contribué à protéger Mlle Simone  
Routier, mais je suis bien content qu'on ait fait  
quelque chose pour elle puisque, tu m'as dit, qu'elle  
était bien jolie.

A toi,

Président.

## RÉDACTION

de copie pour publicité, articles de journaux, discours, adresses, etc.

## CORRECTION

de toute copie pour impression et d'épreuves typographiques.

## TRADUCTION

de l'anglais, ainsi que de l'italien et de l'espagnol, en bon français.

D.-A. CARRIER, B. A.,

1067, rue Saint-Denis, Montréal.

25 novembre 1930.

M. Olivar Asselin,

rédacteur en chef,

Le Canada, Montréal.

Cher Monsieur,

Vous êtes prié de retirer publiquement l'injurieuse protestation et la menace de répression que vous avez lancées à votre correcteur publiquement dans Le Canada de samedi dernier, en page éditoriale.

Vous êtes prié d'avouer publiquement que vous avez eu tort de le taxer publiquement d'inconscience et de reconnaître qu'une omission peut être due à toute autre cause qu'à l'inconscience.

La réparation doit être égale à l'offense sous tous les rapports.

Vous êtes aussi prié de voir à l'amélioration des conditions matérielles dans lesquelles votre correcteur doit travailler, lui faisant procurer tranquillité, silence, temps, air, lumière, teneur de copie, considération, salaire équitable, toutes choses indispensables à la liberté d'esprit et à la concentration d'attention que requiert le travail tout à fait spécial de la correction. Si après cela quelques coquilles échappent encore à votre correcteur, ce ne sera que très rarement et vous le lui pardonnerez volontiers en vous rappelant que lui non plus il n'est pas un pur esprit infiniment parfait.

Bien à vous,

*D.-A. Carrier*



Chambre des Communes  
Canada.

25 novembre

Mon cher Asselin,

Je viens d'apprendre  
que tu songerais sérieusement  
à rentrer dans le journalisme.  
Je me demande dans quelle  
feuille tu pourrais aujourd'hui  
t'exprimer librement et  
faire profiter le public de ton  
franc-parler.

Tu as mieux à faire,  
pour la défense des Canadiens.



Chambre des Communes  
Canada.

Tâche de te faire nommer  
quatrième commissaire du  
service public, établi ainsi  
l'égalité d'influence dans  
ce très important département.  
Tu seras, par ex., obligé d'avoir  
de l'initiative et de l'énergie  
pour deux, car Tremblay ne  
m'a l'air de fuser lourd en  
face de ses collègues anglais.  
Confidentiellement.  
L'espère que M<sup>me</sup> Asselin et  
toute la famille se porteront bien  
à toi. J'ascon

le 27 novembre, 1930

A l'Honorable H. Taschereau,  
Premier Ministre,  
Québec

Cher Monsieur Taschereau,

Comme il n'est pas mal que vous  
conserviez devant l'opinion le mérite de toutes vos bon-  
nes initiatives, je me permets de vous suggérer, si vous  
n'y avez déjà pensé, d'insérer dans le Discours du Trône  
une déclaration sur votre intention de demander au gouver-  
nement fédéral l'abaissement du taux du prêt agricole.

Veuillez croire monsieur le Premier Minis-  
tre au sincère dévouement

De votre serviteur,

O.A.





L.-J. BEIQUÉ, C.R.

AVOCAT

FREDERIC HAGUE, K.C.  
CONSEIL ANGLAIS

TEL. MARQUETTE 5777

757, COTE PLACE D'ARMES

{ ADRESSE TELEGRAPHIQUE }  
" BIS MONTREAL "

MONTREAL, le 27 novembre 1930.

Monsieur O. Asselin,  
Rédacteur en Chef, du Canada,  
Rue St-Jacques Ouest,  
MONTREAL.

Cher Monsieur Asselin,

Mon père qui est retenu à la maison m'a prié de vous transmettre cette lettre.

J'en prends occasion pour vous féliciter sur l'amélioration du Canada depuis que vous en avez pris charge.

"Le journal a du nerf, la matière est concentrée, les nouvelles rubriques, faits divers, "les réunions" un peu partout", permettent de se rendre compte de ce qui se passe en quelques instants. Vos articles de rédaction sont intéressants; j'ai particulièrement apprécié celui que vous avez publié sur M. Perron.

Votre bien dévoué.,

LJB/MLL.  
Incl.

17-163

Montréal, 27 novembre 1930.

M. Olivan Asselin,  
rédacteur en chef,  
le Canada, Montréal,

Cher Monsieur,

Il était facile, à la suite de votre entrefilet de ce matin, de retirer publiquement l'insigne que vous avez lancée publiquement à votre concurrent. Mais votre silence sur ce point n'est-il pas déjà une confession de votre tort? Néanmoins, votre silence ne suffit pas: il fait une réparation formelle et publique.

Rétractez le mot d'inconscience, rétractez votre menace de répression. Publiez votre rétractation demain ou samedi matin. Sinon, lundi vous attend.

Bien à vous,

D.-A. Carrière.



CABINET DU PREMIER MINISTRE  
PROVINCE DE QUEBEC

Québec, le 28 novembre 1930

Monsieur Olivar Asselin  
Directeur  
Le Canada  
Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Je reçois votre  
lettre en date du 27 novembre, relativement au  
prêt agricole.

Je crois que vous  
trouverez que nous faisons un pas de plus que celui  
que vous nous suggérez.

Sincèrement à vous,

*L. A. Taschereau*

L

le 29 novembre, 1930

M.D.A. Carrier,  
1067 rue Saint-Denis,  
Montréal

Cher Monsieur,

Si je n'étais à peu près sûr d'avoir affaire à un aliéné, il y a longtemps que je vous aurais invité à passer me voir, car j'ai eu affaire dans ma vie à des gens plus prévenus que vous, et non moins violents, avec qui je suis aujourd'hui en excellents termes. Malheureusement le ton de vos lettres me fait craindre que vous ne soyez non seulement un aliéné, mais un aliéné dangereux.

Bien à vous,

O.A.

le 29 novembre, 1930

Honorable M. Taschereau  
Premier Ministre,  
Québec

Cher Monsieur Taschereau,

Ce que j'ai voulu dire au sujet  
du prêt agricole c'est que vous ne deviez pas donner à  
l'opposition la chance de prendre les devants, et que par  
conséquent, quelle que fût votre politique, il y allait de  
votre intérêt d'annoncer cette politique dans le Discours  
du Trône.

Respectueusement à vous,

O.A.



## RÉDACTION

de copie pour publicité, articles de journaux, discours, adresses, etc.

## CORRECTION

de toute copie pour impression et d'épreuves typographiques.

## TRADUCTION

de l'anglais, ainsi que de l'italien et de l'espagnol, en bon français.

D.-A. CARRIER, B. A.,

1067, rue Saint-Denis, Montréal.

Montréal, 1er décembre 1930.

M. Olivar Asselin,

rédacteur en chef,

Le Canada, Montréal.

Cher Monsieur,

Je regrette d'avoir à vous informer que, en vertu <sup>et de l'article 333</sup> de l'article 317, du Code criminel, je vais entreprendre incessamment contre vous des procédures pour libelle parce que vous m'avez injustement traité de calomniateur dans un article intitulé Excuses acceptables que vous avez publié dans Le Canada du jeudi 27 novembre 1930, et que j'exigerai l'application des pénalités mentionnées à l'article 333 dudit Code criminel.

La présente vous est envoyée sous pli recommandé et veuillez la considérer comme un avis formel.

Bien à vous,

*D. A. Carrier.*

*Non ajouté entre les  
lignes bon.*

*D.-A.C.*

(Visible le soir après six heures à l'adresse ci-dessus, atteignable par téléphone à la même adresse en signalant Marquette 9592.)

Montréal 1<sup>er</sup> décembre, 1930

Mon cher mr. Asselin;

Je prends souvent plaisir à relire la préface du volume "Mon enfance" de Jules Fauriol - et certaines de vos oeuvres pour vous admirer d'avantage et constater que l'admiration que m'avait inspirée pour vous "Le Soir" et dans nos bons organes sérieux telle l'Action Française - hélas défunte et fondue seulement "Le Canada" et ses complices "le Soleil" m'ont toujours inspiré un profond dégoût. Ils incarnaient pour moi le journalisme dégradé en écrivant suivant le "poché" plutôt que l'intérieur du chapeau. Je me disais c'est malheureux et j'arrêtais là tant que ses rédacteurs ont été des esclaves de partis - son futur ministre peut-être sincère quand il vante son parti - Mais qu'un homme de votre talent et en qui tout le monde avait confiance - s'en aille dans ce genre de boutique là - il y a quelque chose que je ne comprends. J'en doute pas encore de vous - il se peut que je ne sois pas encore éclairé - j'admets être plutôt bête! Seulement il est curieux que j'aie pu vous suivre avec tout le monde et plus maintenant je sois tout à coup impuissant à vous comprendre.

Ce qui m'a décidé à vous écrire - c'est l'article que j'ai vu ce matin dans un journal qui ne vaut pas mieux que le "Canada" (ni moins) l'Illustration. Comme j'ai entendu faire cette remarque dans des milieux sérieux et intelligents et

aussi chez de bons ouvriers au gras bon sens. J'ai entendu  
un barbier dire: C'est une expression c'est la même « Ce tu curieux  
ça. Olivier Asselin, moi j' croyais que c'était aussi tétu  
et capable que Bourasse ce joss li. Il sacre une claque  
sur la joue à Taschereau pi aujourd'hui il y  
garabre des sacrés belles fleurs: Vous êtes inattentifs  
bravo et pi la politesse nous connaissez ça (de deccoint!)  
Il doit y avoir quelque chose la dedans je suis pas prêt à dire  
tout de suite que c'est rien que la fiasse». Comme je ne  
savais que répondre je me suis dit. C'est bien simple  
je vais lui demander à lui et s'il a raison on le défendra.

Courrez-vous écrire un grand article la dessus - à  
sensations - pour que beaucoup le lise. Un article ordinaire posera  
insuffisant comme le "Canada" lui-même qui n'est plus lu - encore  
moins lu qu'il est acheté - Ou si vous aimez mieux me l'écrire  
à moi-même et je pourrai répondre à l'occasion. On ne peut  
comprendre que Barré soit traité de liéon - Il faut être du  
mauvais côté - seulement il est reconnu comme le type du  
laboureux gentilhomme.

Espérant que cette lettre ne vous fera pas mais  
que nous ayons le désir sincère d'explication de la part  
d'un (ex-)administrateur qui hésite à vous écrire et veut savoir

934 Ste. Catherine E. Chambre 211

Bien à vous  
Antoine Lévesque



de M. Laurent Barré.

Soyez donc honnête, M. Asselin! Vous avez le droit de renier votre passé, de vous faire aujourd'hui le thuriféraire, le défenseur salarié de ceux que vous avez giflés il y a quelques années, c'est votre affaire; mais pour l'amour de la réputation d'honnête homme que vous vous étiez faite, cessez donc de dénigrer le plus grand défenseur que la classe agricole ait jamais eu, Laurent Barré, qui a travaillé à résoudre les problèmes agricoles autrement que dans un bureau de journaliste. Et au point de vue de la connaissance pratique des besoins des cultivateurs, il vous vaut bien!

"Laurent Barré, un crétin?..."

Allons donc, M. Asselin. Vous prouvez que vous avez besoin vous-même d'un sérieux examen de conscience.

Cette mise au point, elle est le fait d'un cultivateur du comté de Rouville, qui vous admirait, M. Asselin, quand vous aviez votre franc parler, mais qui vous admire moins depuis que vous vous êtes fait valet.

G.M.B.

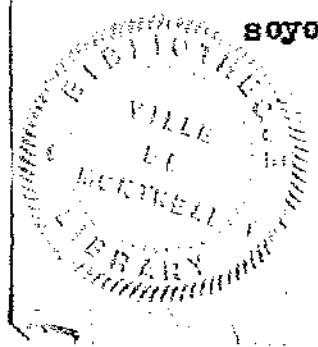
le 2 décembre, 1930

Agence d'Information et d'annonces  
10, Ouest rue Saint-Jacques,  
Montréal

Messieurs,

Nous recevons à l'instant les trois communiqués que vous avez eu l'obligeance de nous adresser touchant L'élevage des animaux à fourrure, la récente exposition de Sherbrooke et les cours d'industrie laitière. N'ayant pas de plus vif désir que de servir efficacement la cause de l'agriculture, nous prenons la liberté de vous faire observer que ces communiqués se recommanderaient davantage à l'attention des journaux s'ils n'étaient pas aussi verbeux. Prenez par exemple le "Canada". Il a huit pages seulement, dont six à peu près pour la rédaction et l'information; si nous consacrons dans un seul numéro deux colonnes à la publication de trois communiqués qui pourraient tenir ensemble en un tiers de colonne, c'est une injustice pour nos lecteurs, y compris ceux qui s'intéressent à l'agriculture.

Vous m'objecterez que nos rédacteurs sont censés mettre au point, mais nous persistons à croire que ce travail incomberait à votre Agence, quelque bien disposés que nous soyons, il nous faudra à l'avenir des communiqués d'une



rédaçtion sans reproche et proportionnés à l'espace dont nous  
disposons. et dans la certitude que vous comprendrez notre  
manière de voir, je me sousscris

Votre tout dévoué serviteur,

O.A.



le 2 décembre, 1930

M. Antoine Giguère,  
934 Est, rue Sainte Catherine,  
Montréal

Cher Monsieur:-

J'aurai certainement l'occasion de répondre aux questions que vous me posez dans votre lettre du 1er décembre. En attendant, vous auriez tort de croire que je suis entré à la rédaction du "Canada" par intérêt. C'est très sincèrement que je préfère actuellement l'équipe libérale à celle qui a doté Montréal du beau régime que l'on sait.

Respectueusement à vous,

O.A.

le 5 décembre, 1930

M. F. Saint-Germain,  
30 Ouest, rue Saint-Jacques,  
Montréal

Cher Monsieur Saint-Germain,

Perron craignait qu'en publiant votre acrostiche vous ne l'exposiez au ridicule de son vivant. Je craindrais, en le publiant aujourd'hui, d'exposer notre ami au ridicule après sa mort, ce qui serait encore bien pis. J'ai moi-même dans mes cartons bon nombre d'acrostiches que je cache soigneusement par égard pour mes amis des deux sexes.

Quand vous passerez devant mon bureau, entrez donc me saluer. J'en userai de même envers vous à mon premier moment de loisir.

Cordialement à vous,

O.A.

*F. Saint-Germain*

30 OUEST, RUE SAINT-JACQUES

*Montréal,* le 5 Décembre, 1930.

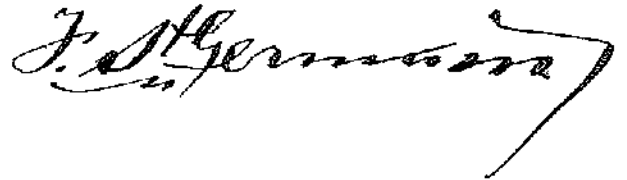
Monsieur Olivar Asselin.  
" Le Canada "  
rue St Jacques Ouest.  
Montréal.-

Cher Monsieur Asselin;-

Je mets, avec cette feuille, un acrosti-  
che que j'avais adressé au regretté Mr. Perron il y a 5 ans.  
Il m'en a remercié dans le temps; mais il n'a pas voulu que  
je le confie à un journaliste, qui m'avait offert de la pu-  
bliser " Non, mon ami, me dit-il, n'en faites rien, car quelques  
torrieux s'empresseraient de vous dire des bêtises à cause  
de moi."

Faites en ce que vous voudrez. Vous savez  
que je n'ai aucune prétention aux lettres et que je ne puis  
me mortifier, quoiqu'il arrive.

Votre bien dévoué.



F. St-G/CB.



# L'ILLUSTRATION

13, Rue Saint-Georges  
PARIS (9<sup>e</sup>)

Télégramme } Trinité 82-54  
                  } — 82-55  
                  } — 82-56

Adresse télégraphique  
ILLUSTRATION 22-PARIS

(Cheques postaux : Paris 2.101)

R. C. 332.013 (Seine)

Mon cher Asselin,

Je vous envoie par ce courrier un paquet contenant des exemplaires de la plupart des périodiques auxquels je collabore régulièrement. Si je suis en retard, la faute en est à une grippe qui m'avait quelque peu désaxé. J'ai joint au paquet L'INFO et L'ECHO DES SPORTS. -- PARIS-SPORTS, mentionné dans votre lettre du 6 novembre, ne s'occupe que de courses de chevaux. -- Je saurai demain si le SEMAINE PARISIENNE vous aura envoyé, comme je le lui avais demandé, des spécimens de toutes ses publications (SPORTS & VIE, CINE-MIROIR, ALBUM DES SPORTS, CIRQUE DE LA ROUTE, etc.).

J'ai eu le plaisir de rencontrer avant-hier, à une réception à l'Académie, une charmante Canadienne, à qui me présenta le sénateur Dandurand. C'est d'elle que j'ai appris (ce que votre lettre avait eu de me dire) que vous étiez le directeur du CANADA. Je suis heureux de savoir que Montréal possède enfin un journal français du matin et je souhaite ardemment, pour l'influence de nos races et langues communes, que vous en fassiez un succès. Mais vous m'obligez à corriger certains passages de mon dernier roman où je ne parlais que de LA PRESSE et de LA FAMILLE. A ce propos, je voudrais savoir, à l'occasion, si vous publiez des photos et, dans ce cas, si un photographe est attaché à votre maison. Ce roman doit paraître d'abord en feuilleton dans un hebdomadaire illustré, qui voudrait l'illustrer par les photographies. Pour le chapitre qui se déroule à Montréal, je voudrais une photo montrant la façade de votre œuvre de M. D. de la Ferrière ou la rue où elle se trouve; une autre montrant le Montreal National. -- J'allais oublier de vous dire le nom de cette aimable Canadienne: M<sup>lle</sup> Doin.

Il ne reste à vous assurer que je suis à votre entière disposition. Et, vous souhaitant une joyeuse Noël, je vous serre la main cordialement.

*Demander au M. N.  
photo à l'occasion -  
Réponse à M. C. Asselin  
9-*

17-174

le 9 décembre, 1930

M. Wilfrid Gaseon,  
Traducteur Chambre des Communes,  
Ottawa,

Mon Cher Gaseon,

J'ai reçu en son temps ta lettre du 25  
novembre. Si tu es une heure à perdre, tu pourras voir  
à la Bibliothèque du Parlement dans le "Canada", à quoi  
je me suis employé depuis trois semaines.

Cordialement à toi,

O.A.



17-175

le 9 décembre, 1930

M. Paul Seuret,  
429 Avenue Viger,  
Montréal

Mon Cher Seuret,

J'ai laissé passer votre bal sans rien  
vous envoyer, parce que je ne vais jamais au bal. Voici  
un chèque de \$5 qui est malheureusement tout ce que je  
puis vous offrir pour l'instant.

Bien cordialement à vous,

O.A.

le 10 décembre, 1930

M. Robert de Caix,  
Au Ministère des Affaires Étrangères,  
Quai d'Orsay,  
Paris,

Cher Ami,

Je vous envoie sous pli quelques articles récents  
en "Canada" qui sont de nature à réjouir votre cœur de bon  
Français. Permettez-moi d'y joindre pour vous et pour An-  
dame de Caix mes bons souhaits et ceux de ma femme.

Bien cordialement à vous,

O.A.

# L'ILLUSTRATION

13, Rue Saint-Georges  
PARIS (9<sup>e</sup>)

Téléphones } Trinité 82-54  
                  - 82-56  
                  - 82-66

Adresse télégraphique  
ILLUSTRATION 22-PARIS

(Chèques postaux : Paris 2.101)

R. C. 32.43 (Seine)

Mon cher Asselin,

Je vous confirme ma lettre d'avant-hier vous informant que je vous faisais adresser par les bons soins des U. R. K. un gros paquet contenant des spécimens récents de la plupart des publications auxquelles je collabore. Vous recevrez, d'autre part, des spécimens de toutes les publications du PHILIPPARISIEN; ils ont dû partir hier. -- J'ai vainement cherché à Paris un exemplaire de votre journal. Pourriez-vous m'inscrire, au moins pour quelques semaines, sur votre "complimentary list"? Je verrai ainsi votre genre et pourrai vous faire ici quelque publicité. -- Désirez-vous que je vous mette en rapport avec deux ou trois amis qui vous enverraient des copies, que vous payeriez comme reproductions? -- Comptez-vous publier un feuilleton? Je vous en propose! Comme inédits en France et ailleurs, j'ai: 1<sup>o</sup> L'OEIL de Bouddha (ou Le Tuhis dans le Sang), roman d'aventures se déroulant en Indochine; l'amour n'y prend qu'une place fort réduite, et c'est à lire par tout le monde. 2<sup>o</sup> Martine La Caron, Canadienne, roman littéraire, psychologique ou dramatique qui serait très discuté chez vous; la passion y prend une grande place, mais sans audaces; cette œuvre paraîtra l'an prochain dans un hebdomadaire parisien; c'est à son sujet que je vous ai demandé quelques photographies. 3<sup>o</sup> Les Justiciers du Pôle (Exploits de la Police Canadienne), écrits d'après les rapports de la U. R. K. P., approuvés par le Colonel Carlstadt Starnes, commissaire de ce corps, et dont la publication en feuilleton va commencer dans VU, avec illustrations photographiques. -- J'ai hâte de savoir si vous avez ou aurez un n<sup>o</sup> magazine du samedi; j'ai de très amples provisions sur ce domaine.

Je suis invité à retourner au Canada! J'étais au service des U. R. K. Mais mon ex-ami M. Claude Melançon m'a fait de belles grâces que je ne suis parvenu finalement à accepter les offres du C. P. K. Je vais rédiger pour cette compagnie une série d'articles; elle me propose déjà un "ticket" pour son prochain voyage "touristique"!

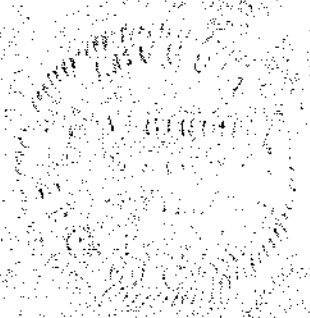
Il faut que je vous dise ce qui s'est passé entre M. C. Melançon, que j'ai aimé comme un jeune frère, et moi. Vous pourrez ainsi le défendre, si l'on dit devant vous que j'ai disparu des couvertes au Canada. Il m'avait reçu très cordialement chez lui; son père et sa mère avaient insisté pour m'offrir l'hospitalité pendant quelques jours.

*Asselin*  
//  
ce 30/12/30

accueil chez les deux ménages n'avait profondément ému. À mon retour en France, je leur manifestai ma reconnaissance en leur envoyant quelques présents. Vous savez que je ne suis pas riche; ces présents consistaient en ouvrages d'art, de petites épreuves de Bretagne, écharpes cambodgiennes; bien que les lettres de réception aient été très cordiales, les événements postérieurs ne firent craindre que notre vieux proverbe, qui veut que nouveauté ne soit pas vice, ne fut pas d'application générale. Sur ces entrefaites, un relation de voyage vint. Une première lettre de M. J. Melançon m'en félicitait chaudement; une seconde m'apprenait, à ma immense surprise, la grossière injure: j'y étais accusé d'avoir "violé les lois de l'hospitalité" en publiant dans ce livre une anecdote qui m'avait été racontée chez M. Melançon père par son frère, un Père Jésuite. Mon contentement fut rudement ébranlé par cette insulte. M. J. Melançon mit le couteau à la mesure en faisant publier dans L'ESPÈCE pour un de ses amis une petite brochure, écrite d'ailleurs en caractères, sur ce même livre. L'auteur de la dite brochure est un certain Jean Emond, qui prit grand soin de m'adresser la coupure.

Après une fois, mon cher Asselin, si j'encombre cette page de détails aussi prosaïques, c'est pour que vous ayez votre mot à dire pour sa défense, si vous entendez raconter un jour que j'ai violé les lois de l'hospitalité au Canada!

Très cordialement à vous,  
*Antoine Asselin*



17-178

QUEBEC  
34, rue St-Stanislas,  
13 / 12 / 30



Cher monsieur Asselin,

J'ai été ravi d'apprendre en rentrant à Québec, récemment, que vous aviez réalisé votre ambition, si nécessaire à notre pays, et que vous étiez retourné au journalisme. Et le premier article que j'ai lu de vous, fut celui du 5 décembre (re: enseignement de l'anglais dans nos collèges, et enseignement du français surtout!). En attendant que le délicat plaisir me soit donné de <sup>v</sup>revoir, permettez-moi de vous exprimer, d'un mot, tout mon contentement. Enfin... nous allons avoir un journal politique dirigé! Et le nom qu'il porte, ce journal, est très symbolique...

Je souffre actuellement d'un "retour de fatigue" qui m'accable. C'est très ennuyeux. Mais je compte que 1931 m'apportera un regain de vitalité. Agréez, je vous prie, les cordiales assurances de mes meilleurs souvenirs. Sincèrement à vous,

*Paul Lavoie*

P.-S. - Vous serait-il "facile" de me faire expédier une couple d'exemplaires de votre ~~article du~~ S courant? Vous me feriez grand plaisir, car je désire ~~les~~ les envoyer à deux amis.

*PL*

Edition

Importation

Reliure



# Librairie d'Action canadienne-française Ltée



1735, RUE S. DENIS

MONTREAL

TÉL: HARBOUR 5969

Montréal, le 14 décembre 1930.

M. Olivier Asselin,  
"Le Canada",  
rue S. Jacques ouest,  
Montréal.

Cher monsieur,

Votre sympathique appréciation de mon Almanach de la langue française, titre prétentieux et héritage lourd à conserver sans le diminuer, mérite un mot de remerciement.

Que cet ouvrage ait retenu votre attention jusqu'à vous décider à lui consacrer quelques lignes, cela constitue déjà un témoignage qui m'honore. Vos conseils et vos reproches me seront d'autant plus utiles qu'ils sont justifiables. J'avoue toutefois que je dois au typographe l'expression "Le Devoir". Il reste vrai que j'aurais dû corriger. Je confesse mon inadvertance.

Je suis heureux, tout de même, de m'en tirer à si bon compte, car il existe dans mon recueil maints autres exemples de langage barbare que le dur métier, de commerçant, d'éditeur, de solliciteur, bref, d'homme à tout faire, m'a entraîné à utiliser. M. Carrier, de célèbre mémoire, se chargera sans doute, d'en dresser la liste dans une prochaine lettre ouverte à "La Patrie" !!

Croyez, cher monsieur Asselin, à la haute considération de votre lecteur fidèle.

LA LIBRAIRIE D'ACTION CANADIENNE-FRANÇAISE LTÉE

AD, EL

*Albert Lévesque*  
Président-gérant

le 15 décembre, 1950

M. D. Couture  
Association Athlétique Nationale,  
~~rue~~ rue Cherrier,  
Montréal

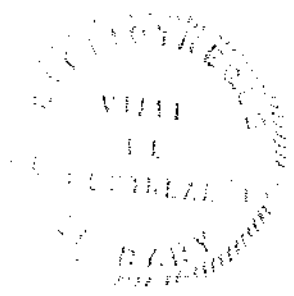
Monsieur,

Ci-joint un chèque de 50¢ en paiement de six  
billets (Nos 3889 à 3894) sur les douze que vous m'avez  
adressés. Je vous renvoie les autres.

Ma souscription est bien modeste, mais vous  
admettez avec moi que par le temps qui court il y a des  
œuvres plus dignes d'intérêt que l'entretien d'un corps  
de claires.

Bien à vous,

O.A.



17-121

le 15 décembre, 1930

M. Paul Lavoie,  
34 rue Saint-Stanislas,  
Québec

Cher Monsieur Paul,

Vous êtes vraiment trop indulgent:

C'est sans doute que vous avez deviné les conditions *du* <sup>je</sup>  
travail.

Je vous fais envoyer trois exemplaires  
du "Canada" du 5.

Bien cordialement à vous,

O.A.





Chambre des Communes  
Canada.

Ottawa, 16 décembre  
105 rue Creighton

Mon cher Asselin,

Ma fille m'a rapporté au-  
jourd'hui de la Chambre ta  
lettre du 10. Je n'ai pas mis le nez  
dehors depuis le 30 novembre  
à cause d'un petit bobo. Si par  
tes soins obligeants je recevais  
de l'Administration du Canada  
la série parue de tes articles, avec  
la note à payer, j'en serais très



Chambre des Communes  
Canada.

heureux.

Avec les compliments de la  
saison,

Ton fidèle ami

Gaston

P.S. J'ai lu avec tant de plai-  
sir la page sur le Refuge de la Mer-  
ci, Presse de samedi. Belle et grande  
œuvre, due à l'initiative encouragée  
d'un saint Vincent de Paul cana-  
dien.

S

le 17 décembre, 1930

M. Wilfrid Gascon,  
105 rue Creighton,  
Ottawa,

Mon Cher Gascon,

Tu recevras sous pli séparé les numéros  
du "Canada" parus depuis le 18 novembre. Tu voudras bien  
les accepter avec l'assurance de ma parfaite amitié.

Bien cordialement à toi,

O.A.

Le 19 décembre, 1930

Honorable M. Taschereau,  
Premier-Ministre,  
Québec

Cher Monsieur Taschereau,

J'apprends de bonne source que dans l'idée de vous mettre en mauvaise posture à Montréal, l'administration municipale vous demandera bientôt, formellement, de faire participer la Province à l'ouverture du boulevard métropolitain. Si vous croyez que la Trésorerie provinciale peut tenir le coup, n'arriez-vous pas avantage à prendre les devants et à faire vous-même les premières propositions à la ville.

Si vous venez à Montréal au commencement de la semaine prochaine, je serais heureux de vous rencontrer pour m'entretenir avec vous de cette question et de quelques autres qui vous intéressent au premier chef.

Bien respectueusement à vous,

O.A.



Chambre des Communes  
Canada.

Ottawa, 19 déc. 1930

Mon cher Asselin,

Je te remercie pour l'envoi des n<sup>os</sup> du "Canada". J'en ai déjà lu plusieurs, et la franche allure de tes articles me rassure de vingt-cinq ans.

Un sujet du projet de réunir les journaux hebdomadaires sous une rédaction centralisée, je reconnais une idée que j'avais exprimée à Ch. Marcell après les élections de juillet. Je lui ai fait remar-



Chambre des Communes  
Canada.

quer que les conservateurs devaient une partie de <sup>leur</sup> succès à la création de plusieurs feuilles hebdomadaires, qui demandent une mise de fonds moins grande qu'un quotidien. Ce que je lui avais proposé, c'était simplement un comité central de rédaction avec un personnel d'hommes du métier qui prépareraient sur un plan arrêté une série d'articles sérieux auxquels les journaux hebdomadaires existants et d'autres à créer pourraient s'abonner sans grands frais. Je n'en avais pas entendu parler depuis. Un homme comme toi pourrait mener une telle entreprise à bonne fin.

+ de tout blanc pour

Je vois que Sauvé a répété à Montréal  
en anglais les observations qui il a  
formulées ici, à l'Université, en fran-  
çais. et qui consistent à exonérer Gaston  
Lafleur, Chapais et autres Grand Père  
de la Confédération + le beau petit traquen-  
nard qui s'appelle l'Acte de l'Act. B. N.  
et dans lequel Acadiens et Canadiens  
se font fait prendre la patte.

Si tu as un moment à s'appiller  
prend connaissance des deux coupures  
que je t'envoie sous ce pli; et si elles  
te sont pas utiles veuille me les  
renvoyer.

Tape fort et dur. Des articles  
comme les tiens, empêchent bien des  
mauvaises actions et en inspirent  
de bonnes qui viendront à leur  
heure.

Cordialement  
105. <sup>105</sup> Breyhton

J. W. M.

le 22 décembre, 1930

M. Wilfrid Gascon,  
105 Creighton,  
Ottawa,

Mon Cher Gascon,

La fédération de presse dont tu me parles  
devra se réaliser un jour ou l'autre. Je la suggérai à  
Bourassa lors de la fondation du DEVOIR, mais le Grand Chef  
avait trop bonne opinion de lui-même pour accepter aucun  
avis. Pour l'instant, j'ai tant à faire qu'il n'est impos-  
sible de m'intéresser personnellement à pareille entreprise.

Bien cordialement à toi,

O.A.



*F. Saint-Germain*

30 OUEST, RUE SAINT-JACQUES

*Montréal, le 22 décembre, 1930.*

Cher Monsieur Asselin;-

A 82 le démon de la rime me tourmente encore comme l'amour me tourmentait à 22. Ce serait inoffensif si l'irrépressible envie, comme le corbeau de la fable, ne me talonnait pas sans répit, de montrer mon petit à quelqu'un que je crois plus fin que les autres.

Aujourd'hui vous êtes la victime.

Bien entendu, faites du poulet ce que vous voudrez. S'il veut d'allumer votre cigarette avec ce serait une utilité appréciable à mes yeux.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter du travail que vous faites. Il y a des années que vous auriez dû être là.

Je vous remercie d'avoir fait paraître mon acrostiche à feu Monsieur Ferron.

Votre tout dévoué.



F. St-3/03.

7-188

A  
Monsieur Olivar Asselin  
Le Canada, Montreal

le 22 Decembre 1930

Monsieur,

J'ai lu dernièrement les articles de vous et de Paul Anger dans vos journaux respectives concernant la traduction d'un menu. C'est à se tordre -- de fureur -- en lisant ces vomissements d'injures contre le "french de Toronto," et je me hate de me constituer un defenseur de mes confreres de cette ville.

Quoi, nous, qui cherchons à promulguer cette belle langue en Ontario; nous, qui sommes, comme qui dirait, des precurseurs, nous avons à essayer des injures grossieres et des quolibets rabelaisiens! Je vous prie de le croire, monsieur, je suis ecoeure.

Et pourtant, nous sommes de bons bougres. Nous ne demandons autre chose que d'être des votres. Loin, plus souvent que non, des dictionnaires, nos machines à écrire n'ayant pas des accents, perdu comme un oasis dans le desert de la langue anglaise, nous avons à coeur de vous venir en aide avec nos traductions, de nous multiplier en services, et voila que vous nous ridiculisez. C'est une infamie!

Et maintenant, le comble. [ Si j'ai bien compris votre article recent, vous nous traitez -- nous vos coadjuteurs humbles -- de moules (clams). ] Mais non, monsieur, nous ne sommes pas des bivalves. Nous sommes tout simplement des hommes, naïfs peutetre, sincerés à coup sur, et qui font <sup>notre</sup> ~~leur~~ possible en popularisant le français in partibus.

Agreez, monsieur,  
l'expression de ma consideration distinguee

"UN FRENCH DE TORONTO."

Jos. Harrald  
9 Melville Avenue  
Toronto

Archives de la Ville de Montréal  
Veuillez n'imprimez que mon nom d'attaque ci-dessus.



TÉL. PLATEAU: 0176

RÉSIDENCE  
5273, RUE ST-DENIS  
BÉLAIR 3190

**Bernard Melançon**  
NOTAIRE

ÉDIFICE TERMINAL  
CHAMBRE 704  
159, RUE CRAIG OUEST

MONTREAL

"Vous sommes au regret d'annoncer"  
Vous lisez cette phrase dans  
tous les journaux. Pensez-vous  
que c'est bien français? Si vous  
"êtes" au regret, eh bien ne faites  
pas l'annonce. Si vous "avez"  
le regret. — il me semble que c'est  
est autre chose. Je ne suis pas un  
maître en de matière. — - J.M.

---

le 24 décembre, 1930

M. le Notaire Bernard Melançon,  
159 Est rue Craig,  
Montréal

Mon Cher Melançon,

Je crois bien qu'en effet la tournure de phrase que vous me signalez n'est pas française; mais vous n'êtes pas bien malin si vous n'avez trouvé que cela d'incorrect dans le "CANADA". Quant à moi, sans aucune exagération, je vous en signalerais bien deux mille fautes par numéro.

Bien cordialement à vous,

O.A.

17-190

Paris, le 24 dec  
1930

Mon cher Asselin,

Je reconnais par  
M. Robert Hesson et j'ignore  
s'il est femme ou vierge. J'ai lu  
de lui dans la Revue Populaire  
un article qui m'a consacré  
où il me semble qu'il a exagéré  
beaucoup mes prétendues  
qualités. C'est tout ce que je puis  
vous dire.

Vous trouverez bien des raisons  
si vous voulez, pour écarter  
sa collaboration à votre jour-  
nal. Dites, par exemple, que vous  
avez déjà des correspondants à  
Paris etc.

Profitez-vous à envoyer  
des articles qui m'aient

et se trouve si ils seraient  
de nature à intéresser  
les lecteurs de votre journal.

Cordialement votre

J. Dugas

RECEVU  
LE 10 MARS 1914  
BIBLIOTHEQUE  
MONTREAL



Personnelle et confidentielle

Ottawa le 27 décembre 1930

Monsieur Olivar Asselin,  
4265 rue St-Hubert,  
Montréal, P.C.

Mon cher Asselin,

Je viens te souhaiter une bonne et heureuse année pour te montrer que je ne suis pas plus mauvais qu'autrefois.

Tu trouveras en même temps ci-inclus copie d'une résolution que tu voudras bien, par ton influence, faire publier dans un journal.

Tu m'as mis en guerre contre Lavergne, parce que, d'après toi, j'aurais voulu destituer des maîtres de poste de son comté, et que lui s'y serait opposé. C'est tout le contraire.

Je serai en mesure d'établir, -et l'honnête homme me rendre justice, - que je n'ai dans aucun cas agi en violation de la loi et de la règle établie par le parlement. De plus, je n'ai fait aucun autre règlement, aucun changement regissant les facteurs. Leur situation est la même que celle qui existait sous le régime libéral.

Je suis trop vieux politicien pour me plaindre lâchement des coups de mes adversaires, mais je crois que je puis parler dans l'intimité à un ami comme Olivar Asselin, oubliant tous deux, pour un moment, son titre de rédacteur d'un journal.

Bien à toi,

*Laurent Jauré*

G

PUBLIE DANS "LA PRESSE" PROBABLEMENT DU 19 décembre, 1930.

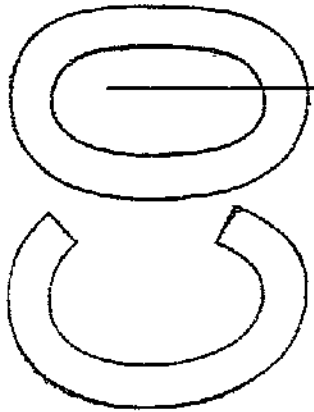
---

Nous recevons de nos amis les facteurs le communiqué suivant:-

L'Association Fédérée des Facteurs, Branche No. 10, de Montréal, remercie l'honorable Arthur Sauvé, ministre des Postes, d'avoir accordé le jour de Noël à tous les facteurs du Canada. C'est dire que les facteurs passeront le Jour de Noël et le Jour de l'An à se récréer au sein de leur famille.

Contrairement aux bruits qui courent, les facteurs de Montréal sont très satisfaits de ce congé.

Après une enquête faite, nous certifions que 95% des facteurs sont satisfaits de cette heureuse innovation.



Acknowledgement would  
be appreciated

17-192

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

MONTREAL, QUE.

December 27th, 1930

Dear Mr. Asselin:-

It is with a great deal of personal pleasure that I enclose, at the request of our Chairman and President, card transportation good on all trains operating over the Canadian National Railways in Canada for the year 1931. The Management of the National System believes that it is doing a constructive thing for the Dominion and its ever increasing tourist traffic by maintaining the highest character of passenger service to be found in any country. During the past year the running times on practically all important through trains have been reduced and the equipment is uniformly of the most modern character. In spite of the halt which has come about in our forward march towards prosperity, we are confident that we will bring to Canada in 1931 more visitors than in any previous year.

It is our hope that you will find every travel comfort when using our line and we would regard it as a favor if you would draw to our attention any feature of our service that might, in your opinion, be improved.

May success in goodly measure crown your efforts in the coming year.

Faithfully yours,

*Walter S. Thompson*

Director of Publicity.

Oliver Asselin, Esq.,  
"Le Canada,"  
Montreal, P.Q.

*Henry G. Gifford*



Paris, 29 décembre 1980.

Cher ami,

En apprenant que vous devriez diriger du Canada, je  
n'ai pas été beaucoup de surprise. Il fallait bien que vous  
reveniez au journalisme un jour ou l'autre. N'est-ce pas votre  
élément naturel et votre atout plus respirable? Quand se sera  
elle pour vous, il y a deux ans, dans le bureau à un quart  
de change, j'étais sûr que vous ne seriez que de vous trouver  
là. J'ai vu au moins vous savoir dans une salle de rédaction.

Puis, ne vous dirigez un journal, il me semble  
tant simple de vous demander de me rendre des articles.  
La chose est-elle possible? Et aussi de me les faire  
payer? — Je pourrais vous adresser des articles de l'état  
des choses en Europe qui, en -côté, auraient chance d'intéresser  
le public du Canada. Je vous envoie quelques pages dans  
ce sens. Et n'y a-t-il pas dans la vie intellectuelle et artistique  
de Paris une matière à traiter, de temps en temps, dans une  
feuille comme la vôtre?

Je travaille à une histoire littéraire des  
Canadiens-français, vous y -vous par le passé envoie  
des études? Vous en trouverez une sans ce pli.

Mon cher ami, travailler n'est rien et c'est  
comme une soie, mais faire quelques sans avec une  
même est bien difficile. Ici, je collabore à des revues  
et même à un journal dit "français": Figaro. Un  
carré charmant, rencontré chez des amis, ni à

aimablement demandé de lui donner de temps en temps  
un article sur le Canada. Mais Figaro a bécoté  
collaborateurs et la copie y passe avec une certaine  
discrétion.

Je publierai un mandame par un mois... si  
je l'ai terminée.

Et je n'ai pas au Canada cette année parce que  
je n'ai pas d'argent. Mais j'espère bien pouvoir y  
aller l'été prochain. Une fille a 89 ans et ma  
mère 79, et ces chiffres sont du ordre.

avec mes respectueux hommages à madame  
asselin, nous y c'est ainsi, l'assurance de ma  
fidélité. Robert de Novalis.

5, villa Victorien Sardou.  
Paris 10<sup>e</sup>.



17-194

Cable Address "Boiman"

J.M. WILSON

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

~~XXXXXXXXXXXX~~

B.P. 3164

Montreal, 29 déc., /30.

M. Olivar Asselin,  
La Cie de Publication  
du "Canada",  
Rue St-Jacques,  
Ville.



Mon cher M. Asselin,

Je vous remets, sous pli,  
le rapport de M. Firmin Roz, Directeur de  
la Maison Canadienne de la Cité universi-  
taire, Paris. Peut-être qu'il serait inté-  
ressant de publier ce rapport, un de ces  
jours.

Comme je tiens à conserver  
ce rapport, vous seriez bien aimable de me  
le retourner, lorsque vous en aurez fini.

Bien à vous.

Ann.

le 30 décembre, 1930

M. Victor Forbin,  
A L' "Illustration"  
13, rue Saint-Georges,  
Paris (9e)

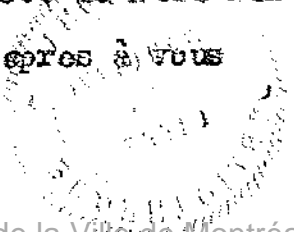
Cher Ami,

J'ai reçu vos lettres des 6 et 12 décembre et j'y répons à la hâte: [Je vous enverrai ces jours-ci une photo de la Merci. Je n'attends pour cela que de pouvoir y joindre celle du Monument National. Mais à quoi diable pensez-vous de faire connaître notre "Monument" aux Français? C'est un nom que l'on a donné à un bâtiment commercial de la plus piètre apparence, dont la seule utilité est d'alimenter certaines œuvres nationales.

2. Prenez garde qu'il y a à Montréal quatre quotidiens de langue française: la "Presse", la "Patrie", le "Canada" et le "Devoir". Vous avez apparemment oublié le "Devoir".

3. J'ai reçu le volumineux paquet de journaux que vous avez eu l'extrême obligeance de m'envoyer. Nous trouverons sans doute dans cette collection ce qui nous convient.

4. Nous vous ferons servir le "Canada", à titre gracieux, pendant six mois. C'est le moins qui vous soit dû pour les services que vous avez eu la gracieuseté de nous rendre. Je joins à cet envoi certains articles propres à vous intéresser.



5. Je prends note de votre proposition touchant la publication de contes et d'un roman. A tort ou à raison, je n'ai pas une très haute idée des contes français contemporains. Quant au roman, il est assez naturel que nous tenions à le lire préalablement. Les trois titres que vous énumérez semblent recouvrir des oeuvres intéressantes.

Bien cordialement à vous,

P.S.-

Je crois qu'on reçoit le "Canada" à la Légation Canadienne. Si vous mettez la main sur les numéros parus du 17 novembre au commencement de décembre, vous y trouverez peut-être des articles intéressants.



17-196

Le 30 décembre, 1930

M. Wilfrid Gaseon,  
Ottawa,

Mon Cher Gaseon,

Je te remercie bien sincèrement pour les coupures que tu as eu la gentillesse de me communiquer. J'avais lu, à l'époque ta lettre au "Droit". Ta lettre au "Citizen" n'est pas moins au point. Je partage <sup>placé</sup> ~~placé~~ ton opinion touchant la formule à donner aux stipulations sur les droits des minorités, ~~et~~ je m'en exprimerai très clairement un jour ou l'autre.

Veuille agréer pour toi et les tiens à l'occasion de la nouvelle année les meilleurs souhaits de ton vieil ami,

O.A.

le 30 décembre, 1930

Honorable M. Arthur Sauvé,  
Ministre des Postes,  
Ottawa

Mon Cher Sauvé,

Ta lettre m'a fait plaisir, car j'y ai senti battre un coeur généreux. J'y réponds à la hâte, en attendant l'occasion de m'entretenir plus longuement avec toi si cela te fait plaisir.

1. J'ai moi-même rectifié - à ma manière, il est vrai, mais cela ne change rien à la chose - l'information erronée qu'on m'avait fournie sur les dispositions des facteurs touchant les congés de Noël et au Jour de l'An. Tout ce que je pourrais ajouter, - et cela je le tiens d'enquête personnelle, - c'est que, dans certains quartiers comme Westmont et Outremont, les facteurs ont reçu cette année en pourboires ou cadeaux jusqu'à \$200 de moins que les années précédentes, et qu'ils en mandissent leur congé de Noël.

2. Si je t'entends bien, c'est Lavergne qui aurait réclamé des destitutions et c'est toi qui les aurais refusées. Cette note a été rédigée par un autre que moi, d'après une information trouvée dans un journal de Toronto ou d'Ottawa, je crois. S'il n'est pas trop tard pour rectifier, dis-le moi et je m'empresserai de le faire.

3. Je n'ai nulle part affirmé que tu avais empiré la situation des facteurs. J'admets qu'elle est aujourd'hui exactement ce qu'elle était l'an dernier. Je t'ai seulement demandé d'instituer une enquête administrative sérieuse sur le régime inhumain qui existe dans ton administration. Cela, je te le demande encore.

Je te répète que ta lettre m'a fait plaisir et que je serai heureux d'aller te serrer la main quand tu m'en feras l'occasion. Je te souhaite, à toi et aux tiens, une heureuse année.

Cordialement à toi,

O.A.



December 30th, 1930

Mr Walter S. Thompson,  
Director of Publicity,  
Canadian National Railways,  
Montreal

Dear Sir,

While it may be quite proper on the part of your worthy President to tender me the privilege of free transportation on your system for the year 1931 and his kind thought is deeply appreciated, I do not feel that I would be justified to accept that gift under the circumstances.

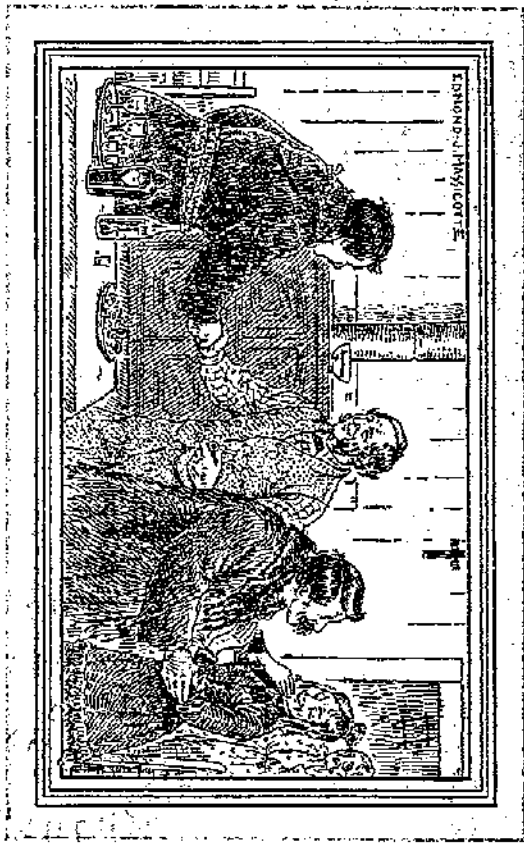
Whatever I may have done to protect your great enterprise against the City Hall racketeers is only part of an honest journalist's duty. It is all in the day's work and I do not see that I deserve a reward for it. The C.N.R.'s management is doing its best to serve the public well and we should all back it up like the shareholders that we really are.

Kindly convey to your President my heartfull thank for the proffered courtesy, ~~extended~~, allow me to return your card and believe me,

Your most sincerely,

O.A.

LA VISITE DU JOUR DE L'AN



ESMOND-LINCOLN, COTTE & Co.

*Montre et Heureuse Année!*

Montreal 30 Dec. 1930

M. Charles Asselin  
 Chef de la Résistance  
 au Canada

Cher Maître et ami -

Vous êtes un bolcheviste. Vous  
 nous dites dans le Canada de ce matin  
 qu'il n'y a que pour un sou de blé  
 dans nos pains  $9$  et  $11$  sous.  
 Pour faire leur révolution russe  
 Lénine & Trotsky n'avaient pas été  
 plus fort contre le régime capita-  
 liste. Mais, vous savez, je n'ai pas  
 peur, nous ne sommes pas des moujiks,  
 nous!

Amicalement

